

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 3 octobre 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 3 octobre 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations en faveur de l'environnement, de l'enseignement, de la jeunesse, de la culture et des sports :

- **La société anonyme d'économie mixte Sud Forêt (SAEM Sud Forêt) reçoit 75 000 000 F** pour la participation au fonctionnement au titre de l'année 2023.
- **Seize établissements du public et neuf du privé de la province Sud** reçoivent une subvention d'un montant total de **6 029 000 F**. Cette subvention participe au développement de leurs projets pédagogiques inscrits dans le cadre du dispositif provincial « Aire de Gestion Éducative » (A2E) et de projets liés à l'Éducation du Développement Durable (EDD).
- **Les collèges publics Georges Baudoux, Théodore Kawa Braino et Normandie** reçoivent une dotation complémentaire d'équipement de **10 230 000 F** au titre de l'année 2023. Cette dotation se répartit comme suit : 5 030 000 F pour Georges Baudoux : 1 800 000 F pour Théodore Kawa Braino et 3 400 000 pour le collège de Normandie. Elle permet aux établissements de disposer d'une plus grande autonomie et faire face aux dépenses diverses et urgentes d'équipement et de travaux de maintien.

- **Dix-sept partenaires organisateurs d'événements dans le cadre du Mois du Patrimoine** reçoivent une subvention de **3 976 576 F**. Cette aide permet de soutenir financièrement leurs manifestations et animations mises en œuvre dans le cadre de la 30^e édition du Mois du Patrimoine qui s'est déroulée du 26 août au 23 septembre 2023.
- **Onze sportifs de haut niveau et espoirs de la province Sud** figurant sur les listes du Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques reçoivent une subvention de **1 390 000 F**. Cette aide est attribuée à onze sportifs représentant les disciplines de la natation, du rugby, du squash, du surf, du tennis et voile dont deux sont classés dans la catégorie « collectif national », quatre en catégorie « espoir », trois en « relève », un en « sénior » et un en catégorie « élite ».
- **Quinze comités sportifs de la province Sud** reçoivent pour l'année 2023, une subvention de **7 955 000 F**, répartie comme suit : 2 400 000 F au titre de la part dite « de fonctionnement » et 5 555 000 F au titre de la part dite « d'encouragement » du soutien provincial 2023.
- **L'association Comité d'organisation marathon international de Nouvelle-Calédonie** reçoit **300 000 F** pour la participation à l'organisation du marathon qui s'est déroulé le 27 août 2023 sur la baie de l'Anse Vata et l'avenue Pierre Vernier.
- **L'association Central Sport SINOJ** reçoit **350 000 F**. Une subvention qui finance et accompagne les actions suivantes : la journée découverte handball et « les elles du hand' » (150 000 F) ainsi que les interventions en milieu périscolaire (200 000 F).
- **L'association de formation des musiciens intervenants (AFMI)**, reçoit **1 000 000 F** pour la participation à la deuxième année de formation CMIT (Certificat Territorial de Musiciens Intervenants), au titre de l'année 2023.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

